

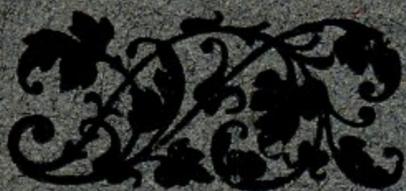
M. le Chanoine Pantaléon MURY

ANCIEN SUPÉRIEUR

DU

COLLÈGE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DE LA «REVUE CATHOLIQUE D'ALSACE».



31

STRASBOURG

F. X. LE ROUX & Cie, Imprimerie de l'Evêché.

1926.

M. le Chanoine Pantaléon MURY

ANCIEN SUPÉRIEUR

DU

COLLÈGE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DE LA «REVUE CATHOLIQUE D'ALSACE».



STRASBOURG

F. X. LE ROUX & Cie, Imprimerie de l'Evêché.

1926.



DISCOURS

PRONONCÉ A LA

DISTRIBUTION DES PRIX

DU COLLÈGE EPISCOPAL DE SAINT-ETIENNE
DE STRASBOURG

LE 13 JUILLET 1926

PAR

M. LE CHANOINE DELSOR, SÉNATEUR DU BAS-RHIN.

Monseigneur,
Mesdames, Messieurs,
Chers élèves,

L'usage de prononcer des discours aux distributions des prix n'a certainement pas été inventé par les collégiens.

Si aujourd'hui je vous donnais à traduire le mot d'un saint Père : « *Nihil innovetur nisi quod traditum est* : les innovations doivent découler de la tradition même », vous traduiriez probablement comme cet élève qui voulait faire son malin : « Il ne faut rien changer que les traditions ». Oh ! non pas celle de la distribution des prix, mais celle de faire précéder d'un discours la proclamation du palmarès.

A votre point de vue, chers élèves, vous pourriez avoir raison.

.....

Cependant vous m'excuserez de vous causer cet ennui : ce n'est pas de ma faute si vous avez un Supérieur auquel on ne peut rien refuser, et si j'ai cédé à ses aimables instances. Vous me pardonnerez parce que je continue en un certain sens son beau discours de l'année dernière que vous avez si chaleureusement applaudi et qui m'a suggéré mon sujet.

M. le Supérieur vous a dit avec l'élégance d'un lettré, avec la finesse d'un psychologue, avec son expérience d'éducateur éprouvé, avec son cœur de père et de prêtre, comment le collège doit être votre œuvre, par un travail intense, par une discipline joyeusement acceptée, par la dignité de votre tenue, par une piété ardente et convaincue. Si je devais résumer en un mot le sentiment qu'il a voulu inculquer à vos cœurs et à vos âmes, c'est celui d'une noble fierté. Vous devez faire du collège de St-Etienne, un collège auquel vous puissiez être fiers d'appartenir, un collège qui puisse à son tour s'enorgueillir de vous avoir comptés parmi les siens, et je constate qu'il le peut, à voir la belle moisson de lauriers que je vois préparée devant moi.

Mais si, vous, les cadets du Collège Episcopal de Strasbourg, vous êtes et serez un de ses titres de noblesse, vos aînés ne le sont pas moins. Le Collège est fier de son présent, il l'est aussi, et à juste titre, de son passé, non moins de ses élèves que de ses maîtres. Je répète : de ses maîtres, car M. le Supérieur n'a sûrement pas voulu les exclure des facteurs qui font la renommée d'une maison d'éducation. Aussi voudrais-je, en cette belle solennité, rappeler la mémoire du dernier supérieur de ce collège, avant sa suppression par les autorités allemandes en 1874, de M. le Chanoine Pantaléon Mury, qui passa 31 ans de sa vie au Collège épiscopal, un des prêtres les plus vénérés du diocèse, un des professeurs les plus distingués et les plus estimés des générations qui ont été élevées ici.

M. le Chanoine Mury naquit à Strasbourg en 1819 ; il fut l'aîné de douze enfants, dont dix garçons et deux filles. Famille modeste ! Famille nombreuse ! Famille bénie ! car de six garçons survivants, trois devinrent prêtres et trois autres fournirent une carrière des plus honorables dans le monde (1).

(1) Les frères de M. le Chanoine Pantaléon Mury, furent le Chanoine Jos. Mury, professeur au Collège Episcopal de 1847 à 1866, puis curé à la Citadelle et mort comme curé de Sainte-Foy à Sélestat ; le P. Paul Mury, Jésuite ; Charles Mury, directeur de la Caisse d'Epargne de Strasbourg ; Edouard Mury, pharmacien à Strasbourg ; Auguste Mury, receveur des Postes et Télégraphes, au Creusot.

La première école qu'il fréquenta fut une petite institution privée, celle de M. Ingweiler, rue de l'Outre, où il eut comme camarades, entre autres, Tourdes, le futur doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg, et les deux fils du Général Fririon, le héros de la bataille de Souffelweyersheim et du blocus de Strasbourg en 1815.

Malgré ce milieu plutôt aristocratique, Léon Mury — on l'appelait Léon par abréviation — était un bon petit Strasbourgeois, parlant à l'occasion avec une exquise pureté le plus savoureux dialecte de l'Ill, qu'il trouverait, aujourd'hui, bien corrompu par des infiltrations de la Sprée et d'autres cours d'eau qui ne descendent pas de nos Vosges. Mais grâce surtout à ce milieu il prit le bel accent, je dirais presque, d'ancien régime, avec lequel il parlait la langue de Racine ; c'est auprès de ses camarades qu'il puisa cette parfaite politesse, dépourvue de toute affectation, qui en somme n'est qu'une efflorescence de la charité et qui peut rendre tant de services aux prêtres pour gagner les âmes, même les plus frustes.

Léon Mury fit sa 7^e et sa 6^e au Lycée royal, et entra ensuite au Collège épiscopal de St-Louis, alors à l'apogée de sa célébrité, sous la direction de l'Abbé Bautain, assisté dans son œuvre par les Gratry, les Bonnechose, les Ratisbonne, les Carl, les Lewel, les Goschler, etc.

Ces deux derniers lui firent faire sa 5^e et sa 4^e, et les palmarès de 1833 et de 1834 nous montrent Mury Léon nommé dans toutes les matières, plusieurs fois comme lauréat, même en allemand, ce qui prouve que la question des langues se résout facilement, quand la politique ne s'en mêle pas.

1834 fut la dernière année de la direction de l'abbé Bautain ; elle passa aux mains de l'abbé Achon, prédicateur renommé et plus tard Vicaire général. Il fut vivement frappé des talents du jeune Mury et de ses succès toujours croissants, à mesure qu'il avançait dans ses classes. De protecteur, M. Achon devint plus tard l'ami de son ancien élève ; c'est à lui qu'il légua ses papiers et le soin de publier ses discours.

Nous ne serons donc pas étonnés de voir l'abbé Mury, appelé, déjà dans sa dernière année de séminaire, au Collège

de St-Louis, comme censeur et suppléant de 6^e, puis, après sa prêtrise, comme professeur d'Histoire, matière pour laquelle il avait des aptitudes particulières et pour laquelle il garda jusqu'à sa mort une prédilection marquée. Il occupa cette chaire jusqu'en 1848, pour la passer à l'abbé Freppel, et recevoir celle de rhétorique, où il resta sans interruption jusqu'en 1866.

M. l'abbé Mury ne fut jamais orateur. Une invincible timidité, un souci exagéré de la perfection, l'empêchaient de donner au public, avec la liberté et l'aisance nécessaires, les discours qu'il avait préparés dans son cabinet avec un soin scrupuleux et une maîtrise incontestée. Mais s'il ne fut pas orateur, il fut un professeur de rhétorique incomparable. Lui-même nous a tracé le cadre de son enseignement, dans son fameux discours de 1858. « Un cours de rhétorique, dit-il, comme je l'entends, doit comprendre quatre choses: la théorie de l'art ou les préceptes, — leur application, soit active par la composition, — soit passive, par l'analyse des modèles, — enfin une rapide histoire de l'éloquence (2). » Aucune semaine ne se passait sans que nous eussions à faire soit un discours, en latin, français ou allemand, soit une analyse oratoire, où il fallait disséquer une harangue, une tirade du théâtre classique, en syllogismes, sorites, enthymèmes, que sais-je encore ?

A l'étude du *Traité élémentaire de rhétorique*, il ajoutait celle d'un grand maître de l'antiquité, comme le « *de Oratore* » de Cicéron, les « *Institutions* » de Quintilien, etc...

Et si vous voulez savoir quelle impression son enseignement faisait sur sa classe, je vous lirai ce passage d'une lettre d'un de ses anciens élèves, mort il y a peu d'années, presque nonagénaire. « J'ai eu, écrit-il, le bonheur d'avoir M. Léon Mury comme professeur de rhétorique : c'est une de mes meilleures années de collège. Nous étions 35 à 40, tous pénétrés d'une si affectueuse vénération pour notre excellent professeur, que pas un, pendant toute l'année, ne s'est exposé à la moindre réprimande. Je le vois encore faire, dans le plus profond recueillement, la prière avant et après

(2) Cette histoire est encore inédite.

la classe, et nous inspirer, par son attitude, le respect de la présence de Dieu.

« Quelle fête pour nous quand il nous lisait avec enthousiasme un Sermon de Bossuet ou une Conférence du P. Lacordaire ! Comme il savait bien nous faire admirer l'harmonie des périodes cicéroniennes, tout en leur préférant la majestueuse éloquence d'un St Léon ! Avec quelle impatience on attendait le jour où il nous rendait nos copies soigneusement corrigées et annotées.

« Il semblait, continue mon épistolier, que la poésie dût avoir peu de prise sur un esprit si maître de lui-même, et dont l'imagination était si bien réglée. Et cependant, il savait faire vibrer nos âmes, aux accents de la Muse antique, et plus d'un d'entre nous s'étonna d'apprendre si facilement le parler de Virgile et d'Horace.

« Mais ce qu'il voulait surtout graver dans nos âmes, c'était l'amour de la vertu, le dévouement à l'Eglise, à la patrie. C'était la matière ordinaire des devoirs qu'il nous donnait, et son plus grand plaisir était de signaler dans nos copies un passage où éclatait un noble sentiment, une pensée généreuse, un cri d'amour pour l'Eglise et la France. »

Dans ses « Souvenirs » M. Paul Appell, membre de l'Académie des Sciences, ancien Recteur de l'Université de Paris, mentionne avec éloge ses maîtres du Collège épiscopal de St-Etienne et l'enseignement qu'il y reçut. Il a garde surtout d'oublier que le chanoine Mury orienta sa jeunesse dans une voie où il trouva la célébrité, je dirais presque la gloire.

J'ai tenu, chers élèves, à vous citer cette longue lettre d'un rhétoricien de 1856 et les « Souvenirs » d'un élève de 1872. J'ai voulu vous donner un exemple du culte d'affection et de reconnaissance que vous devez vous-mêmes professer pour les maîtres qui se dépensent pour vous avec un si inlassable dévouement.

Chose étrange, ce dévot d'Homère, ce Cicéronien, ce Virgilien passionné, se laissa entraîner dans la campagne que vers 1850 M. l'abbé Gaume déchaîna contre les classiques de l'Antiquité. Celui-ci effrayé des ruines morales que la Révolution avait accumulées sur la France catholique, en rechercha les causes pour trouver le remède. Il crut les avoir

trouvées dans l'étude des auteurs païens et dénonça le mal dans un ouvrage retentissant, « le Ver rongeur des Sociétés modernes ». Les excès dans lesquels il tomba provoquèrent entre les catholiques de France une polémique de la violence de laquelle nous ne pouvons plus nous faire une idée. Pie IX dut intervenir et rappeler la doctrine de l'Eglise sur l'usage des auteurs payens dans l'éducation : cette doctrine est toute de mesure et de juste milieu.

M. l'abbé Mury était trop ami des bonnes lettres, pour tomber dans les exagérations de l'abbé Gaume ; mais, dans son discours de distribution des Prix de 1858, il enlève à Cicéron cette auréole de grandeur morale, dont l'humanisme l'avait entouré. Avec textes à l'appui, il montre que Cicéron ne fut qu'un avocat dans la mauvaise acception du mot, l'homme qui selon les circonstances parle *pour* tout et *contre* tout, l'orateur qui se permet de saupoudrer la plaidoirie de quelques mensonges, « mendaciunculis aspergendum », le sceptique qui « fait dans les Tusculanes de pompeuses périodes sur l'immortalité de l'âme, et dans la défense de Cluentius se rit ouvertement des récompenses et des châtiements de la vie future ».

M. Mury en concluait qu'à côté des auteurs païens, il fallait étudier les auteurs chrétiens, dans une mesure plus large que ne le faisait l'Université, car celle-ci n'était pas encore assez laïque pour les exclure complètement. De mon temps nous avions encore au programme du baccalauréat, pour le grec, l'Évangile selon saint Luc, des Homélie de saint Jean Chrysostome, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze.

Cicéron, le prince des orateurs latins, avait lui-même défini l'orateur : *Vir bonus dicendi peritus*, l'homme honnête habile à bien dire ; l'abbé Mury était donc bien en droit du point de vue de la morale de le faire descendre de son piédestal. Néanmoins cette démolition en règle provoqua une tempête violente dans le Landerneau universitaire. Cette polémique appela Louis Veuillot dans l'arène, et je recommande à ceux que cet épisode intéresse, de lire dans les *Mélanges* de l'illustre écrivain la défense qu'il prit de l'abbé Mury.

Quand l'abbé Freppel quitta le Collège Episcopal, Mgr Raess ne le remplaça point comme professeur d'histoire, pour raison d'économie, et chaque professeur fut chargé de faire dans sa classe, le cours d'histoire du programme. L'abbé Mury ne fut pas pris sans vert ; il avait déjà enseigné la matière et avait continué à s'y intéresser. Il publia plus tard en deux volumes le cours d'Histoire de France, qu'il avait professé. Cette Histoire fut très remarquée. Un juge compétent, Léon Gautier, membre de l'Institut, Professeur à l'Ecole des Chartes, en disait, que c'était la meilleure histoire de France parue jusque-là, à l'usage des gens du monde et des collèges.

Quoique prêtre, l'abbé Mury ne s'écartait pas dans son enseignement de la règle de Quintilien : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum* : l'Histoire ne doit pas être l'esclave d'une thèse, même en faveur des hommes d'Eglise.

Mais l'historien chrétien manquerait à son devoir s'il ne faisait pas voir à la lumière des faits, l'action civilisatrice de l'Eglise, et la main de la Providence, dans la suite des événements. Bossuet au commencement de son « Histoire des Variations du Protestantisme » n'hésite pas à dire qu'il l'écrit en évêque et qu'il ne croit point par là manquer à l'impartialité. De même l'abbé Mury ne croyait pas devoir renier sa patrie sous le vain prétexte d'une hypocrite neutralité. Français de toutes les fibres de son cœur, l'abbé Mury aurait cru manquer à son devoir, s'il n'avait fait ressortir aux yeux de ses élèves le rôle providentiel, quelquefois miraculeux, de la patrie française dans l'histoire du monde et dans les destinées de l'Alsace. M. l'abbé Mury ne devait-il pas dire bien haut, ne dirait-il pas plus haut encore, aujourd'hui, que d'aucuns l'oublient, ou plutôt ne veulent plus le savoir : Sans Louis XIV, il n'y aurait pas de messe à la Cathédrale, et sans Louis XIV, il n'y aurait pas de Collège Episcopal sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Sainte Attale !

Les talents de l'abbé Mury, la dignité de sa vie, sa haute courtoisie, qui fit dire au P. Brucker, qu'il était un gentilhomme en soutane, lui procurèrent d'intimes relations dans le monde des lettres, aussi nombreux que distingué à Stras-

bourg à cette époque. Je cite au hasard le baron de Schauenbourg, ancien pair de France ; le colonel de Morlet, grand-père de Charles de Foucault ; les docteurs Coze, Tourdes, Herrgott, de la Faculté de Médecine ; M. Lamache, Professeur de Droit, un ami de la première heure d'Ozanam ; M. Delcasso, recteur de l'Académie, M. Campeaux, Professeur de Littérature ancienne à la Faculté des Lettres ; Louis Spach, l'illustre archiviste, etc. Quelques-uns d'entre eux furent, malgré leur situation officielle, des collaborateurs de la « Revue Catholique d'Alsace », que l'abbé Mury fonda en collaboration avec son collègue du Collège épiscopal, l'abbé Straub, le célèbre archéologue.

En effet, comme tous les hommes d'une grande régularité de vie, M. Mury trouvait à côté du soin irréprochable de sa classe, des loisirs pour s'occuper d'œuvres multiples : la Revue que je viens de citer, la Direction de la Ste Enfance, les Bibliothèques Circulantes, et l'Œuvre des Clercs qui, après son décès s'est endormie jusqu'à en mourir, et que Votre Grandeur, Monseigneur, a si opportunément ressuscitée sous le nom d'Œuvre des Vocations sacerdotales.

En 1866 Mgr Raess le nomma Supérieur du Collège, où il avait enseigné pendant plus de 20 ans. S'il cessa d'être professeur, il continua d'être éducateur : il le devint même davantage. Le temps ne me permet pas d'énumérer toutes les qualités qu'il déploya dans ce ministère, ni tous les stimulants dont il usa pour développer la vie religieuse, ni toutes les réformes qu'il introduisit dans l'enseignement pour étendre son programme, et élever son niveau.

Je devrais dire un mot de ses rapports avec ses professeurs. C'est inutile. L'émotion que j'éprouve en vous parlant de lui, le culte que nous avons voué à sa mémoire rendent un témoignage éloquent de l'affection qu'il nous inspirait.

Quatre ans passèrent, et l'orage de 1870 éclata, frappant de mort cet arbre si vigoureux et en si magnifique floraison. Pendant le siège et le bombardement de Strasbourg le Chanoine Mury fut simplement héroïque. Il ne changea rien à son règlement journalier, quoique un jour il reçut les éclaboussures d'un obus. Il fit l'étonnement des nombreux bles-

sés que nous avons dans nos salles et qu'il visitait tous les jours ; l'admiration des familles réfugiées sous ce cloître ; il gagna surtout la sympathie des élèves en médecine militaire qui soignaient nos blessés et partageaient nos banquets chevalins. Ils s'excusèrent respectueusement d'avoir, encore peu de semaines auparavant, lancé des lazzis à ces curés qu'ils apprenaient maintenant à estimer.

J'ai raconté ailleurs l'agonie du Collège épiscopal de St-Etienne ; il tomba le 24 Juin 1874, victime non pas tant de la passion nationale que de la monstrueuse doctrine du monopole de l'Etat.

J'ai dissipé aussi la légende qu'une coterie créa autour du vénéré supérieur pour lui faire endosser la responsabilité de la fermeture du Collège. J'ai prouvé avec documents à l'appui, qu'au contraire M. Mury avait fait des efforts surhumains pour le sauver.

Il supporta, sans récrimination et avec sa dignité habituelle, l'injustice d'une opinion faussée, et se résigna fièrement à une pauvreté que soutenaient heureusement de discrets dévouements. Ce ne fut pas un *otium cum dignitate*, car sa retraite ne fut accompagnée d'aucune distinction honorifique, et il ne jouit pas de son *otium*, de ses loisirs, sans vaquer au travail.

Il publia la seconde édition de son Histoire de France, une Histoire romaine, et remplit les modestes fonctions d'aumônier à St-Antoine, rattaché au Collège épiscopal, je dirais presque, par les liens du sang, car c'est ici que vinrent mourir les onze petites orphelines, déchiquetées par l'obus qui était tombé au milieu d'elles.

L'aurore de la réparation brilla enfin avec l'avènement de Mgr P. P. Stumpf. Celui-ci lui résigna son canonicat, le nomma théologal, et lui confia la fondation du « Bulletin ecclésiastique », rédigé en français, jusqu'à ce qu'une phrase bien innocente sur Mgr Raess blessât la susceptibilité du gouvernement, qui y voyait une allusion politique. Une sanction fut exigée. A Rome même, au Jubilé de Léon XIII, où le Chanoine Mury avait accompagné Mgr Stumpf, M. de Schloezer, l'ambassadeur de Prusse exigea la démission de M. Mury et la rédaction du Bulletin en allemand. On me

3-

permettra d'ajouter que l'ambassadeur essaya d'exercer une pression même sur la Nouvelle Revue catholique pour obtenir sinon sa publication en allemand, du moins la disparition de la gênante « Revue du mois ».

M. le chanoine Mury prit une part très active aux longues et pénibles négociations qui précédèrent la reconstitution du Collège épiscopal en 1887. Episcopal, est une manière de parler, car selon le mot de Mgr Stumpf, l'évêque n'y avait guère d'autre droit que celui de payer l'énorme déficit annuel de 30 à 40 000 marks. Aussi Rome, qui avait été consultée, refusa-t-elle une approbation positive ; le Cardinal Rampolla n'accorda que le « tolerari posse ». Quoi qu'il en soit, même les élèves de l'interrègne doivent au chanoine Mury un tribut de reconnaissance.

La mort le frappa à l'improviste, le 25 août 1891, mais il y était préparé par une longue vie de travail, riche en vertus et en mérites. Il parut au Trône du Très-Haut précédé par une légion de prêtres qu'il avait préparés au ministère de la parole sacrée.

Dans une lettre à Mgr Raess, M. Mury avait écrit : « J'ai le ferme espoir que ma dépouille mortelle reposera un jour en terre française. » Cet espoir s'est réalisé, et ce jour a lui. Sa dépouille mortelle a dû tressaillir quand la terre de Strasbourg résonna sous les pas des régiments de Gouraud. Toutefois par terre française, le chan. Mury entendait non pas la terre inanimée du cimetière de St-Urbain, mais la terre vivante des âmes et des cœurs, la terre vivante et française, quand même, du Collège pour lequel il avait vécu. Avec l'inoubliable chanoine Stoeffler comme trait d'union, votre Supérieur a repris les traditions du chanoine Mury. Votre Grandeur, Monseigneur, me permettra d'exprimer l'espoir et le désir, que ces chers élèves, qui sont vos enfants de prédilection, marchent, munis de la culture traditionnelle du Collège épiscopal, sur les traces de leurs aînés, non pas seulement dans le cadre géographique de la France, mais dans le tréfonds même de sa religion, de son âme et de son génie.

N. DELSOR.